

**Question :** Comment fonctionne l'inscription des groupes LDS?

**Réponse :** Les groupes parrainés par l'Église LDS (mormone) peuvent maintenant émettre des coupons avec des codes pour l'inscription en ligne des familles qui souhaitent se joindre à Scouts Canada. Un parent peut entrer ce code lors du processus d'inscription en ligne et n'aura pas à payer les frais d'inscription à ce moment. Les frais seront facturés plus tard auprès du pieu LDS approprié.

**Question :** Pourquoi cette option est-elle nécessaire?

**Réponse :** Dans le passé, les pieux LDS ont payé les frais d'inscription pour les membres de Scouts Canada de leur Église. Toutefois, le processus pour identifier les membres LDS dans un groupe était long et fastidieux. Ce nouveau processus identifie clairement les membres dans un groupe qui appartiennent à l'Église LDS et le pieu auquel ils appartiennent de façon plus précise.

**Question :** Quand le processus d'inscription LDS entrera-t-il en vigueur?

**Réponse :** Il est déjà implanté dans myscouts.ca. Toutefois, les pieux LDS doivent entrer leurs personnes-ressources principales et les codes de leurs coupons dans myscouts afin de l'activer.

**Question :** Qui peut créer un compte pour un pieu LDS dans myscouts.ca?

**Réponse :** Votre bureau de conseil créera les pieux dans Myscouts, mais l'information devra être auprès de l'Église LDS, des représentants du pieu et des groupes parrainés par l'Église LDS.

**Question :** Qui peut créer et émettre des codes d'inscription LDS?

**Réponse :** Votre bureau de conseil créera des coupons avec des codes d'inscription, mais aura besoin de l'aide de représentants du pieu LDS pour déterminer le nombre de coupons à émettre et le nombre de fois qu'un coupon pourra être utilisé.

**Question :** Comment puis-je distribuer les codes des coupons LDS à un groupe?

**Réponse :** Il s'agit d'un processus manuel effectué hors de myscouts.

**Question :** Pourquoi les pieux ont-ils besoin d'être créés dans myscouts.ca?

**Réponse :** Les groupes qui comportent un pieu LDS ne sont peut-être pas les mêmes que les autres groupes scouts. Afin de facturer un pieu LDS, ces organisations doivent être entrées dans myscouts.ca.



## FAQ : Processus d'inscription LDS dans myscouts.ca

---

**Question** : Les « wards » et les « branches » sont-ils inclus dans le module LDS de myscouts.ca?

**Réponse** : Non.

**Question** : Pourquoi l'option du coupon n'apparaît pas pour un groupe?

**Réponse** : Sûrement parce que le groupe n'est pas entré comme un groupe parrainé par l'Église LDS. Pour ce faire, rendez-vous sur le profil du groupe dans Myscouts et sélectionné « Modifier les détails sur les rencontres ».

**Question** : Comment décider du nombre de fois qu'un coupon peut être utilisé?

**Réponse** : Le nombre de fois est une question de jugement, mais généralement le nombre sera plus élevé si le code est utilisé pour un groupe contrairement à une section.

**Question** : Qu'arrive-t-il si un parent n'est pas un membre LDS, mais qu'il s'inscrit dans un groupe LDS?

**Réponse** : Le parent effectuera une inscription normale. Il devra payer par carte de crédit à la fin du processus d'inscription et l'inscription se rendra dans un lot national.

**Question** : Pourquoi n'y a-t-il aucun frais de groupe avec une inscription LDS?

**Réponse** : Il n'y a aucun transfert de fonds du pieu au groupe.

**Question** : Qu'arrive-t-il si un pieu ne paie pas le montant total et qu'il partage les coûts entre le pieu, le « ward » et le parent?

**Réponse** : Ceci est une question d'ordre interne LDS. Le pieu prendra les arrangements nécessaires avec le « ward » et le parent hors de myscouts.ca.

**Question** : Comment myscouts.ca identifie-t-il les inscriptions effectuées par les membres LDS dans un groupe scout?

**Réponse** : Chaque inscription où un code de coupon est utilisé est entrée dans un lot spécifique au pieu. Le lot du pieu contient toutes les inscriptions LDS pour une période donnée et sera utilisé comme document source lorsque les frais d'inscription seront recueillis.

**Question** : Comment savoir qui fait partie d'un lot d'inscription LDS?



## FAQ : Processus d'inscription LDS dans myscouts.ca

---

**Réponse:** Il existe un nouveau rapport dans Myscouts appelé « Rapport de lots LDS » (*LDS Batch Report*) qui contient cette information. Lorsque le rapport est lancé, l'utilisateur peut sélectionner n'importe quel lot LDS de n'importe quelle période, antérieure ou présente.

**Question :** Qu'arrive-t-il s'il y avait des inscriptions dans un groupe LDS et que le groupe change de pieu?

**Réponse :** Les inscriptions resteront dans le lot de pieu initial et ce dernier sera facturé. Les codes des coupons assignés au pieu initial ne fonctionneront pas pour le groupe s'il est transféré vers un nouveau pieu. Les parents dans ce groupe « déplacé » devront utiliser les codes assignés pour ce nouveau pieu.

**Question :** Les conseils doivent-ils facturer les pieux?

- **Réponse:** Non. Le service des finances de Scouts Canada facturera les pieux chaque mois.